L'ENVOL

BULLETIN D'INFORMATION
Été 2015

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE LAVAL

Quelle est cette planète ?
À lire en pages 12 à 14

Fiers de notre passé et forts de notre expérience

Mot du président

Jean-Guy Lagacé

Chers collègues retraités,

Soucieuse de vouloir faire sa part dans une perspective d'un virage vert, l'AERVL informe ses membres que graduellement elle va favoriser l'utilisation des technologies modernes dans ses communications avec ses membres.

Dans cet Envol format électronique, notre objectif est double. D'une part, nous cherchons à mousser auprès de tous les membres l'utilisation de notre site Internet, ainsi que notre présence sur les réseaux sociaux. Et d'autre part, nous désirons inviter nos membres à nous fournir leur adresse courriel en remplissant le formulaire ci-joint. Ce qui nous permettrait d'envoyer de l'information à ceux et celles qui seraient inscrits sur notre liste d'envoi.

Site internet et réseaux sociaux

Depuis plus d'une année déjà, le site Web de l'AERVL a été revampé et il renferme beaucoup d'information. Nous vous invitons à y faire une visite et à nous faire part de vos commentaires et suggestions. Pour nous suivre sur Internet, voici notre adresse : http://aervl.com/ .

Quant aux réseaux sociaux, aimez notre page Facebook www.facebook.com/AERVL et aidez-nous à la faire connaître auprès de vos anciens collègues et vos proches. Nous sommes également sur Twitter https://twitter.com/AERVL1 .

Pour nous joindre plus conventionnellement, deux façons simples : par courriel au aervl@videotron.ca ou par téléphone en laissant un message sur la boîte vocale au 450-661-3394.
Merci de nous appuyer et de vous inscrire à notre liste d'envoi en nous fournissant votre adresse courriel. Soyez assurés qu'elle sera pour usage de l'AERVL seulement.

La viabilité d'une association est en grande partie liée à la participation de ses membres aux différentes activités. Celles-ci ne pourraient être disponibles sans l'apport et la collaboration de nos partenaires et de nos commanditaires. Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux partenaires : Tennis 13 Fitness, les restaurants Pacini de Laval et de Saint-Eustache, Yves Légaré complexes funéraires, ainsi que La Résidence des Philanthropes, s'ajoutent à JMA Diagnostics, la Caisse d'économie des employés de la Ville de Laval et à GPL assurances. Nous les remercions sincèrement, car sans leur appui, notre journal l'Envol ne pourrait être publié.

Lors de l'assemblée générale annuelle, le 27 mai dernier, voici les membres de votre conseil d'administration :
Jean-Guy Lagacé, président
Jacques Champagne, vice-président
Jean Brisset, vice-président
Serge Lord, secrétaire
Michel Sentenne, trésorier
Jacques Bouchard, directeur
Madeleine Contant, directrice
Ghislaine Bélanger, directrice
Gilles Lachance, directeur
Léon Parr, directeur
Louis-Albert St-Pierre, directeur
Lorraine Whalen, directrice
Marie Grégoire, directrice
Jean-Guy Lacoste, coordonnateur

En terminant, je remercie monsieur André Ferland, ex-directeur de votre association, pour les nombreuses années de travail parmi nous.

Bonne saison estivale !

PROGRAMME D'AIDE

Cher(e) ami(e) retraité(e), si tu crois souffrir d'un problème d'alcool, de jeux, de médicament, de drogue ou de dépendance affective et que cela affecte ta vie personnelle ou familiale,
une solution s'offre à toi. Informe-toi.

Alain Renaud (450) 963-0811

L'ENVOL

Publié par l'Association des employés retraités de la Ville de Laval

Téléphone : (450) 661-3394
3235, boul. Saint-Martin Est, bur. 214, Laval, QC H7E 5G8
internet : http://www.aervl.com Courriel : aervl@videotron.ca

Bienvenue

Paul André, col bleu
Denis Baillairgé, Alliance
Lyne Bigras, cadre
Gaétane Boisvert, secrétaire administrative
Claude Blanchette, col bleu
Pierre Bujold, col bleu
Stéphane Bureau, policier
Marc Chabot, cadre
Michel Cloutier, col bleu
Jacques Côté, col bleu
Robert Courtois, col bleu
Jean-Yves Cousineau, col bleu
Bernard Creamer, col bleu
Bernard Crevier, col bleu
Bernard Debien, col bleu
Gilbert Déry jr, col blanc
Antony Donato, policier
Dolorès Dupré, col blanc
Raymond Dupuis, col bleu
Michèle Gagnier, col blanc
Denise Godard, col blanc
Jean-Claude Jeannotte, col bleu
Jean-Guy Lachance, col blanc
Marie-France Légaré, col blanc
Jacques Lessard, col bleu
Luc Maisonneuve, col blanc
Daniel Mayer, col bleu
Gilles Ménard, col bleu
Guy Ménard, policier
Sylvain Meilleur, col bleu
Berthe Monette, col blanc
Richard Patry, col blanc
John Peterman, col bleu
Réal Rivest, col bleu
Louis Roy, direction
Alain St-Pierre, col bleu
Jean-Pierre Tessier, direction

Décès

Madeleine Boucher, col blanc
Roger Desrochers, , officier incendies
Jean Dostaler, col blanc
Raymond Dupuis, col bleu
Jean-Paul Gélinas, direction
Luc Lamarre, pompier
Jean-Paul Plouffe, pompier
Bernard Prieur, policier
Jeannine Poulin, cadre
Yvan Toussaint, Policier
Pierre Vincent, col bleu

Maison de Soins Paliatifs de Laval

Engagement bénévole

Un appel aux retraités de la Ville de Laval

La Maison des Soins Paliatifs de Laval est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'offrir gratuitement des services à la personne en fin de vie de façon à ce qu'elle puisse terminer ses jours paisiblement soutenue par une équipe soignante et entourée de ses proches dans un environnement calme et chaleureux.

Le bénévole collabore à la collectivité en mettrant à profit ses compétences et ses expériences. Il participe en apportant sa part d'humanité et de chaleur. Le bénévole s'engage librement dans des activités correspondant à ses intérêts et à ses choix personnels.

L'engagement demandé est entre 3 et 5 heures par semaine dans les champs d'activités suivants : les soins et l'accompagnement - l'accueil des familles et des visiteurs à la réception - la cuisine le secrétariat - l'entretien - les collectes de fonds

Vous avez envie de participer à notre mission et de faire partie de notre équipe, alors contactez-nous. Nous vous encourageaons à venir nous rencontrer.

Nancy Lacas, responsable des bénévoles

Maison des Soins Paliatifs de Laval inc.
655, Avenue Bellevue, Laval (Québec) H7C 0A8
Téléphone : 450-936-4300 poste 289 Fax : 450-936-4301
Site web www.msplaval.ca Courriel : benevoles@msplaval.ca

Claude Lavoie

La prévention et la lutte contre les incendies
dans l'île Jésus entre 1636 et 1965

Introduction

Pendant longtemps, les incendies constituaient une très importante menace à la sécurité des habitants. L'utilisation quotidienne du feu pour se chauffer, s'éclairer et cuire les aliments, présentait un risque fort élevé pour les maisons construites en bois. Lorsque le feu « prenait » il devenait rapidement incontrôlable. Dans ce cas, on laissait alors le bâtiment brûler tout en arrosant d'eau ou de neige ceux qui se trouvaient à proximité. Par la suite, il arrivait que les voisins organisent un « bis » ou une corvée pour rebâtir les bâtiments essentiels aux sinistrés. Dans les villages, la proximité des maisons et des hangars facilitait la propagation de l'incendie aux autres bâtiments. L'histoire du Québec recèle maintes catastrophes de ce genre, tel l'incendie de Hull survenu le 26 avril 1900 qui laissa plus de vingt mille personnes sans abri. En 1721, à Montréal, on fut incapable d'arrêter la course d'un feu déclenché par un tir de mousquet; 138 maisons brûlèrent complètement. En 1908, le tiers de Trois-Rivières fut ravagé par les flammes et, en 1922, Terrebonne vit disparaître 122 bâtiments. Fraîchement enregistrée dans notre mémoire, les tragédies de Lac Mégantic et de l'Isle-Verte nous rappellent que nous devons toujours nous préoccuper de ce danger. Au Québec, il se déclare un incendie aux 72 minutes selon les statistiques 2014 du Ministère de la sécurité publique.

Dès le XVIIe siècle, on fixe des règles pour prévenir les feux tels le nettoyage de la cheminée, l'installation d'une échelle permettant d'y avoir accès, des murs de maçonnerie plus hauts que le toit des habitations (murs coupe-feu). On insiste pour que chaque habitant possède un seau prêt à servir afin qu'il intervienne rapidement, au son d'une cloche. Ces règles constituaient la base de la lutte contre les incendies au Québec jusqu'au début du XIXe siècle lequel voit l'arrivée des pompes à eau. Vers les années 1830 on forme des « Comité de feu » ou « Société du feu » composé de pompiers volontaires. Le 22 avril 1863, la Corporation de Montréal institue le Département du Feu constituant le premier corps de pompiers permanents. Le département se compose d'officiers et d'hommes désignés comme suit : un chef, un assistant-chef, un contremaître, un « faiseur et cureur de boyaux », huit gardiens, huit assistants-gardiens et huit conducteurs. Ces pompiers permanents sont aidés de pompiers volontaires organisés en Compagnie du feu de la Cité.

Les changements technologiques améliorèrent grandement la situation. Le métal fit son apparition, comme matériau de recouvrement des toits, vers 1740. L'amélioration de l'étanchéité de ces couvertures permit de concevoir des toitures aux pentes de moins en moins abruptes, donnant lieu aux toits en pavillon et en mansarde. Ces derniers furent interdits en milieu urbain par des ordonnances promulguées en 1721 car on les considérait dangereux. Leurs combles étaient habitables et leur structure était construite avec une quantité de bois dépassant largement celle utilisée dans la construction d'autres types de toits.

Concernant les incendies, que s'est t'il passé sur l'île Jésus avant la fusion des quatorze municipalités ? Avec l'aide inestimable de trois confrères retraités; Marcel Fournier, Paul Gagnon et Jean-Paul Roulier, l'Envol vous propose quelques faits. À l'occasion du 50e anniversaire de Ville de Laval, nous voulons rendre un hommage particulier à ces hommes qui protégèrent notre patrimoine bâti que nous admirons encore aujourd'hui. Nous en profitons pour saluer le travail important accompli par nos pompières et pompiers de Laval.

La lutte contre les incendies une responsabilité municipale

Au milieu des années 1800, le système municipal du Québec prend forme. En vertu d'une série de lois et d'ordonnances votée entre 1840 et 1870, les paroisses et les cantons de la province deviennent des corporations municipales. Le rapport Durham initia ce mouvement en suggérant la mise en place d'institutions municipales qui fourniraient aux citoyens les outils nécessaires pour régler différents aspects de la vie locale dont la prévention et la lutte contre les incendies. Pour Lord Durham, il s'agissait du fondement de la vie démocratique et l'organisation d'une collectivité. Le 1er juillet 1855, les quatre paroisses de l'île Jésus élisent un premier maire soit : Jean-Pascal Persilliez dit Lachapelle à St-François-de-Sales, Césaire Germain à St-Vincent-de-Paul, Stanislas McMahon à Ste-Rose et André-Benjamin Papineau à St-Martin. La prévention et la lutte contre les incendies deviennent alors une responsabilité municipale.

Les incendies dans l'île Jésus

Dans l'île Jésus, les regroupements de maisons se retrouvaient surtout autour de l'église. Encore là, les bâtiments conservaient une distance respectable car les terrains devaient être assez grands pour loger l'étable, le poulailler, un endroit pour jardiner, la fosse septique et la fameuse bécosse « backhouse ». Mais lorsque le vent soufflait quelque peu, l'incendie se propageait rapidement. Voici quelques incendies majeurs survenus dans l'île Jésus :

Saint-Martin en 1868

L'incendie le plus célèbre demeure celui survenu à Saint-Martin en

1868. À cet égard, voici un extrait de l'article paru dans La Minerve :

«Un désastre effrayant vient de fondre sur le village de Saint-Martin, près de Montréal. Dans l'après-midi du 22 avril, 52 bâtisses, savoir : 12 maisons et 40 hangars, granges, etc… ont été détruites par les flammes. Le feu s'est déclaré vers 1 ½ heure de l'après-midi, dans un bâtiment appartenant au notaire Sauriol. Il y avait été mis par un enfant de 8 ans, qui, ayant trouvé une pipe, et s'étant procuré des allumettes, voulais essayer de fumer. La Corporation avait fait l'acquisition d'une splendide pompe à incendie; mais pour comble d'infortune, elle se trouvait précisément dans les bâtiments de M. Sauriol et il fut impossible de l'en retirer. L'élément destructeur prit bientôt des proportions effrayantes et au bout d'une heure ou deux, une partie du village était en feu. Rien ne saurait peindre la consternation qui régnait dans cette malheureuse localité. M. le curé Dubé était à la ville, ainsi que la grande partie des hommes venus pour affaires. Les femmes et les enfants parcouraient les rues avec des cris de désespoir. On envoya chercher les pompes de M. Lemay, de l'Abord-à-Plouffe, et après des efforts énergiques, on parvint à une heure avancée de la soirée, à maîtriser l'incendie. Aucune de ces propriétés n'était assurée et l'on peut se faire une idée de la grandeur des pertes que ces infortunés viennent de subir. La plupart sont jetés dans le chemin du Roy sans ressource aucune.»

Sainte-Dorothée en 1920

En 1920, le village de Sainte-Dorothée prenait son essor et l'on trouvait le long de la rue Principale un hôtel, une forge, un moulin à scie et un magasin général logeant une succursale bancaire. Ce dernier sera le théâtre de l'un des feux les plus ravageurs survenu le 21 juin 1929. Allumé à l'arrière du magasin général de Wilfrid Lauzon, le feu se propage à la banque, aux sept maisons voisines de même qu'aux poteaux de téléphone et d'électricité installés depuis seulement cinq ans. Bientôt l'on craint pour tout le village… L'affaire est d'autant plus grave que neuf maisons sur dix sont faites de bois. Les pompiers de Saint-Eustache, appelés en renfort, viennent à bout du brasier.

L'église de Saint-Martin en 1942

Lors d'un violent orage survenu le soir du 19 mai 1942, la foudre frappe de plein fouet le clocher de l'église de Saint-Martin, qui s'enflamme. L'incendie met trois heures à gagner la toiture, ce qui laisse le temps aux paroissiens de sortir de l'église les oeuvres d'art et une grande partie de son mobilier liturgique, qui est déposé temporairement sur la terrasse, en face de l'église, avant d'être transporté dans le presbytère et dans les maisons avoisinantes. On tente bien d'éteindre le feu mais le clocher est trop haut pour être arrosé copieusement. Monsieur Lagacé, propriétaire d'une carrière offre de dynamiter tout simplement le clocher. Malheureusement le curé s'y oppose en affirmant que l'on ne dynamite pas la maison de Dieu. Le feu se propage à tout l'édifice et l'église devient une ruine.

Église Saint-Martin en feu

Le Château Sainte-Rose en 1959

Ce populaire lieu de rencontre, situé à l'intersection des boulevards Curé Labelle et Sainte-Rose, présente de nombreux spectacles tel celui du célèbre pianiste et compositeur Billy Eckstein. Des milliers de spectateurs viennent écouter son spectacle, une improvisation à deux pianos avec Robert Langlois et d'autres musiciens. C'était l'époque précédant l'arrivée de la télévision dans les domiciles et les gens se rendaient nombreux dans les « clubs » pour se divertir. Le Château Sainte-Rose accueillait 1000 personnes. En 1959, à la fin d'un spectacle du chanteur Jean Roger, un incendie se déclare et rase complètement l'édifice malgré le travail des sapeurs de Sainte-Rose. Le grand succès de Jean Roger en 1959 : Le miracle de Sainte-Anne.

Il survint plusieurs autres incendies sur l'île Jésus. Il existe un projet de créer un musée pour les pompiers de Laval et l'idée de constituer un inventaire des incendies survenus sur notre île mijote lentement. Nous espérons que cette belle idée aboutisse concrètement.

L'organisation des Services d'incendie dans les 14 municipalités

Lors de la fusion de 1965, les quatorze municipalités de l'île Jésus possédaient un service d'incendie. Trois municipalités employaient des pompiers permanents soit : Pont-Viau, Laval-des-Rapides et Chomedey. Les autres utilisaient des policiers pompiers et des pompiers volontaires ou des pompiers volontaires seulement. Voici un aperçu de l'organisation du service d'incendie de chacune des municipalités fusionnées.

Saint-François

La ville de Saint-François, connue sous le nom de municipalité de Saint-François de Sales, est créée le 18 juin 1845. La municipalité change de nom et de statut le 6 février 1958 en vertu de la Loi constituant en corporation la ville de Saint-François. Le Conseil municipal tient sa dernière séance le 3 août 1965 et la ville de Saint-François cesse d'exister le 6 août 1965 lors de la création de Laval.

Lors de la fusion, quinze pompiers volontaires forment le « Service des incendies » dirigé par Marcel Fournier. Voici les pionniers :
Pierre Fournier, Marcel Contant, Gérard Contant, Elphège Lemay, Roland Aubin, Marcel Sénécal, Jacques Fortier, Marcel Carpin, Léon Vaillancourt, Gilles Brisson, Gérard Desrochers, Guy Fournier, Paul-Emile Gauvreau, Adélard Turgeon François Fortier.

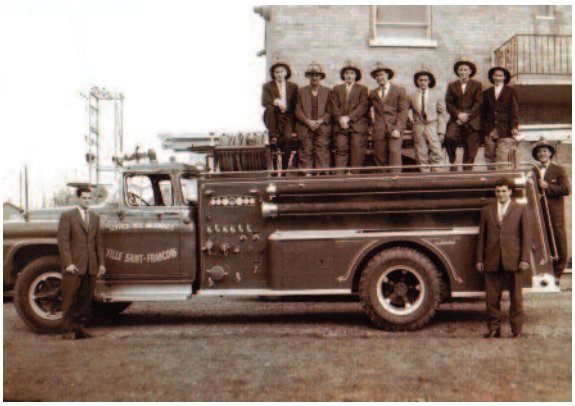

Marcel Fournier et les pompiers volontaires

Sainte-Rose

La cité de Sainte-Rose est créée le 1er janvier 1858. Elle s'est détachée de la municipalité de la paroisse de Sainte-Rose de Lima. Le 9 février 1918, le village de Sainte-Rose change de statut pour celui de ville. Le 2 mai 1960, la ville de Sainte-Rose annexe deux parties du territoire de Fabreville et une partie du territoire de la municipalité de la paroisse de Sainte-Rose-Est. Le 15 juillet 1964, son territoire est érigé en municipalité de cité. La cité de Sainte-Rose cesse d'exister le 6 août 1965 lors la création de la Ville de Laval. Les membres du Conseil municipal se réunissent une dernière fois le 9 août 1965.

Lors de la fusion, le Service d'incendie était dirigé par Gerry Capelli assisté de 14 policiers pompiers et de 4 pompiers volontaires. Voici leur nom :
Gaétan Nadon, Antonio Faucher, Armand Gentilly, Raymond St-Denis,Réal Beauchamp, René Dion, Fernand Deblois, J.P. Durand, Pierre Bélanger, Normand Mallette, Gérard Tremblay, Pierre Lamothe, Pierre Gagnon, Aristide Rousseau, Yves David, Yvan Dozois.

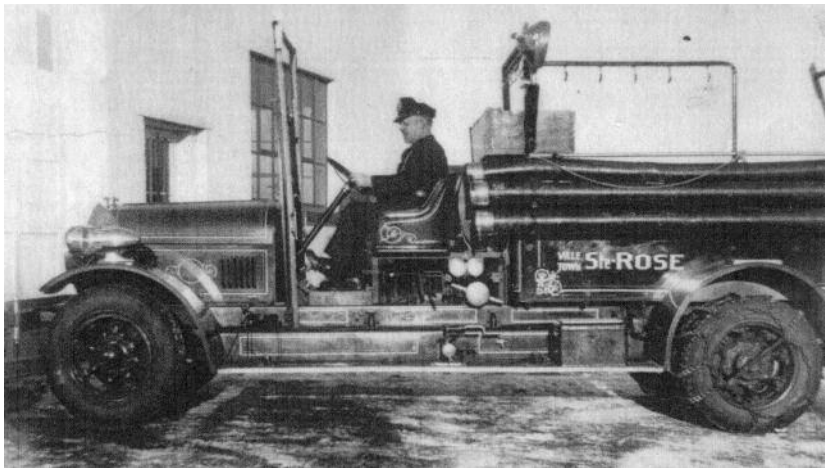

Vieille pompe de Sainte-Rose

Saint-Vincent-de-Paul

La ville de Saint-Vincent-de-Paul est créée le 23 janvier 1952. Comme sa population est en majorité urbaine, la ville se détache du territoire de la municipalité de la paroisse de Saint-Vincent de Paul qui devient Duvernay. Le Conseil municipal tient sa première séance le 28 janvier 1952 et sa dernière, le 4 août 1965. La ville cesse d'exister le 6 août 1965 lors la création de Laval.

Le Service des incendies se compose de 2 pompiers permanents dont le chef Gérard Brabant et de 16 pompiers volontaires. Voici le nom de ces pionniers :

Réal Levert	Lucien Caron	François Lebeau
Marcel Lebeau	Denis Francoeur	Claude Francoeur
Charles Ménard	André Rémillard	André Levesque
Bill William	Raymond Rouhier	Réal Desormeaux
Serge Rompré	Pierre Maurice	Maurice Belisle
Georges Lemay	Roger Lamequin	

Police et Pompiers St-Vincent-de-Paul

Sainte-Dorothée
La ville de Sainte-Dorothée est créée le 1er janvier 1947. Le village s'est détaché de la municipalité de la paroisse de Sainte-Dorothée. Le Conseil municipal tient sa première séance le 3 janvier 1947. Le 5 mars 1959, le village érige son territoire en municipalité de ville sous l'appellation de ville de Sainte-Dorothée tout en annexant le territoire de la municipalité de la paroisse de Sainte-Dorothée.

Dirigé par Gilles Poirier, le Service des incendies comprenait 4 pompiers permanents et 11 volontaires. Voici le nom de ces pionniers :
Vianney Guindon, Florian Dupéré, Guy Rivard, Gerry Wildman, Ronald Bigras, Jacques Cyr, André Boudreau, Richard Wildman, Marcel Massé, Gerry Fuller, Ted Carrière, François Legault, Gilles Cousineau, André Campeau

Personnel du Service incendie de Ste-Dorothée

Fabreville
La ville de Fabreville, jadis désignée sous le nom de municipalité de la Partie ouest de la paroisse de Sainte-Rose, est créée le 17 juin 1914. En 1930, la municipalité du village de Plage Laval (Laval-Ouest) se détache du territoire de la municipalité de la Partie ouest de la paroisse de Sainte-Rose. Cette dernière change de nom et de statut pour celui de ville de Fabreville le 21 février 1957. En 1960, la ville de Sainte-Rose statue sur l'annexion de deux parties du territoire de la ville de Fabreville à son territoire. La dernière séance du conseil municipal se tient le 4 août 1965. La ville de Fabreville cesse d'exister le 6 août 1965 lors la création de la Ville de Laval.

À la fusion, le Service d'incendie de Fabreville était dirigé par Édouard Désormeaux assisté par 21 pompiers permanents dont voici les noms :
Jacques Trottier, Bernard Paquette, Bernard Roy Marc Ouimet, Henri Poirier, André Lapierre Lucien Guilbeault, Pierre Massicotte, Raymond Dufresne, Lionel Desjardins, André Thibert, Conrad Lamarche, André Fournier, Réal Locas, Jacques Locas, Fernand Paré, Léopold Bessette, Roger Leprohon, Dieudonné Cléroux, Jacques Masson, Freddy Di Tommaso

Policiers et pompiers de Fabreville

Laval-Ouest
La cité de Laval-Ouest, connue sous le nom de municipalité du village de Plage Laval, est créée le 23 mai 1930. Le village s'est détaché de la municipalité de la Partie ouest de la paroisse de Sainte-Rose. La municipalité connaît ensuite quelques changements de nom et de statut. Tout d'abord, le village change de statut pour celui de ville le 19 février 1932. Le 29 mars 1950, elle change de nom pour celui de ville de Laval Ouest. Enfin, elle change de statut pour celui de cité le 18 juin 1964 en accord avec la Loi constituant la cité de Laval-Ouest. La cité de Laval-Ouest cesse d'exister le 6 août 1965 lors de la création de Laval. Les membres du Conseil municipal se rencontrent une dernière fois le 7 août 1965.

À la fusion, le Service des incendies était dirigé par Gaétan Bélisle et comptait 9 policiers pompiers et 15 pompiers volontaires, Voici leurs noms :

Jean-Marc Aurèle	Alfred Labelle	Denis Lachapelle
Raymond Latour	Bernard Coulombe	Richard Lefebvre
Léo Gionet	Fernand Lacroix	Gérald F Dance
John Alexander Green	M. Johnston	C. Johnston
R. Hurtubise	Jean-Guy Bélair	Charles Poirier
Jimmy O'Brien	Georges Caron	Fernand Bélair
N. Dallaire	F. Corbeil	J. Marcil
J. Lacasse	J.P. Lavoie	Charles Lefebvre

Pompiers de Laval-Ouest - Semaine de prévention

Laval-sur-le-Lac
La ville de Laval sur le Lac est fondée le 5 mars 1915 en vertu de la Loi constituant en corporation la ville de Laval sur le Lac. Elle est issue d'une partie du territoire de la municipalité de la paroisse de Sainte-Dorothée et d'une partie du territoire initial de la paroisse de Sainte-Rose de Lima. La première séance du Conseil municipal a lieu le 8 avril 1915 et la dernière, le 26 juillet 1965. La ville cesse d'exister le 6 août 1965 lors de la création de la Ville de Laval.

La ville de Laval sur le Lac est bornée sur trois faces, par la rivière des Mille Îles, le lac des Deux Montagnes et la rivière des Prairies; au nord-est par la cité de Laval-Ouest; au sud-est par la ville de Sainte-Dorothée.

Dirigé par Napoléon Fournier, le Service d'incendie compte 5 policiers pompiers et 1 pompier volontaire. Nous n'avons que les noms de Denis Croteau et de Claude Fournier

Policiers et pompiers de Laval-sur-le-Lac

Îles-Laval
Îles-Laval est aujourd'hui un quartier de Laval. Se séparant du territoire de Sainte-Dorothée en 1941, cette ville constituée de quatre îles situées dans la rivière des Prairies(Bigras, Pariseau, Verte, Ronde) possédait un Service d'incendie dirigé par Jimmy Allison. Il y avait 15 pompiers volontaires, Voici les six noms que nous possédons : Jacques Sévigny, Jacques Ménard, Robert Surprenant, Jack Dunlop, Tony Leclerc et Ted Talbot.

Pompiers volontaires Îles-Laval

Chomedey
La cité de Chomedey est érigée en municipalité le 1er avril 1961. La nouvelle municipalité est le résultat de la fusion de la ville de L'Abord-à-Plouffe, de la ville de Renaud et de la cité de Saint-Martin. La cité de Chomedey cesse d'exister le 6 août 1965 lors de la création de la Ville de Laval. Les membres du Conseil municipal se réunissent une dernière fois le 13 août 1965.

Lors de la fusion en 1965, le Service d'incendie de Chomedey était dirigé par Robert Gamache qui pouvait compter sur 10 pompiers permanents et 16 pompiers volontaires. Voici le nom de ces personnes :

Jean-Paul Marineau	Rolland Bergevin	Charles Major
Jean-Paul Sirois	Roger Lavoie	Gilles Poitras
Yves Marleau	Ovila Jubinville	Raymond Lavoie
Raymond Guimond	Marcel Lachance	Roger Dufour
Claude Laurin	Alexandre Lavoie	Gérard Pageau
Gérard Levis	Jacques Cloutier	Roger Daoust
Pierre Falcon	Léonard Babin	Lou Posner
Benoit Gamache	J. Raymond Lavoie	Marc Lavoie
Fernand Barbe		

Pompiers de Chomedey

Pont-Viau
La cité de Pont-Viau est créée le 6 avril 1926. Elle s'est détachée de la municipalité de la paroisse de Saint-Vincent de Paul. Le 10 mai 1947, la municipalité de Pont Viau change de statut en vertu de la Loi constituant en corporation la ville de Pont-Viau. Le 6 février 1958, son statut est à nouveau modifié pour celui de cité conformément à la Loi modifiant la charte de la ville de Pont-Viau. La cité de Pont-Viau cesse d'exister le 6 août 1965 lors de la création de la Ville de Laval. Les membres du Conseil municipal se rencontrent une dernière fois le 12 août 1965.

Lors de la fusion en 1965, le Service d'incendie était dirigé par Claude Lacasse assisté de 13 pompiers permanents et 10 pompiers volontaires. Voici le nom de ces pionniers :

Gilles Pilon	André Brunelle	Michel Provost
Roger Binette	Jean Fontaine	Yvon Giroux
Ghislain Courchène	Fernand Beaupré	Robert Beauregard
Paul Gagnon	François Rock	Richard Brisebois
Marcel Boisjoli	Germain Corbeil	Michel Taillefer
Claude Bertrand	Jean-Paul Viau	Yvon Robert
Jacques Dagenais	Gérard Lajoie	J.P. Dansereau
Fernand Chartré		

Pompiers de Pont-Viau à l'entrainement

Duvernay

La cité de Duvernay, jadis connue sous le nom de municipalité de Saint-Vincent de-Paul, est créée le 18 juin 1845. Trois modifications de territoire et de juridiction vont se produire après sa création. En 1904, une partie de son territoire est retranchée pour constituer la municipalité de la paroisse de Saint-Elzéar. En 1926, la municipalité de Pont-Viau se détache également de son territoire. En 1952, la partie centre-sud de son territoire est constituée en municipalité de ville sous l'appellation de ville de Saint-Vincent-de-Paul. La municipalité de la paroisse de Saint-Vincent de Paul change de nom pour celui de la municipalité de Duvernay le 16 novembre 1957. Elle connaît ensuite quelques changements au niveau de sa législation. La municipalité change de statut le 6 février 1958 en vertu de la Loi constituant en corporation la ville de Duvernay. La ville de Duvernay change à nouveau de statut pour celui de cité le 27 juin 1962 en accord avec la Loi modifiant la charte de la ville de Duvernay. La cité de Duvernay cesse d'exister le 6 août 1965 lors de la création de la Ville de Laval. Les membres du Conseil municipal tiennent leur dernière séance le 13 août 1965.

Lors de la fusion, le Service d'incendie était dirigé par Ralph Colantonio assisté de 20 policiers pompiers et 3 pompiers volontaires. Voici leurs noms :
Vincent Paquette, Réal Major, Marius Rock
Claude Lefebvre, Hervé Beaulieu, Mike Alex
Maurice Lowe, Donat Levac, Arthur Bergeron
Allan Hollywood, Jean-Paul Lacroix
André Robitaille, Marcel Légaré, Jean-C. Benoit,
Gilles L. Gauthier, Maurice Cardinal,
Guy Bernier, Jacques Arsenault, Gérard Baril,
Robert McCaughey, Gaston Chartrand,
Ovide Chartrand.

Policiers et pompiers de Duvernay faisant tirer un poney lors d'une soirée bénéfice

Ville de Vimont

La ville de Vimont, jadis connue sous le nom de municipalité de la paroisse de Saint-Elzéar, est créée le 10 septembre 1904. Elle est issue d'un démembrement des paroisses de Sainte-Rose de Lima, Saint-Martin et Saint-Vincent de Paul. Le 2 février 1956, la municipalité de la paroisse de Saint-Elzéar change de statut pour celui de ville en vertu de la Loi constituant en corporation la ville Saint-Elzéar. Le 6 novembre 1962, le lieutenant-gouverneur approuve son changement de nom pour celui de ville de Vimont. La dernière séance du Conseil municipal a lieu le 2 août 1965. La ville de Vimont cesse d'exister le 6 août 1965 lors la création de la Ville de Laval.

Lors de la fusion, le Service d'incendie était dirigé par Armand Lacas assisté de 8 policiers pompiers et de 18 pompiers volontaires. Voici le nom de ces personnes :
Fernand Bastien
Marcel Nadon
Georges Coté
Robert Ouimet
Yvon Hétu
Maurice Demers
Georges Lootzak
Marcel Lavoie
Gervais Bastien
Robert Guilbault
Jacques Bastien
P.E. Desormeaux
Rh. Grand-Maison
Jean Rousselle
Marcel Joly
Rh. Préfontaine
André Ouimet
G.E. Ouimet
René Dagenais
André Giroux
François St-Louis
Geeorges Sauriol
Maurice Bonneau
Marcel Bergeron
Pierre Bastien

Chef Armand Lacas

Ville d'Auteuil
Le territoire de la ville d'Auteuil, d'abord connu sous le nom de la mucicipalité de paroisse de Sainte-Rose-de-Lima, fut créée le 18 juin 1845. La municipalité de la paroisse de Sainte-Rose-de-Lima connaît trois modifications de territoire et de juridiction. En 1857, la corporation du village de Sainte-Rose se détache de son territoire et forme une municipalité distincte. En 1904, une autre partie de son territoire est retranchée pour constituer la municipalité de la paroisse de Saint-Elzéar. En 1914, son territoire est modifié par le détachement de la municipalité de la Partie ouest de la paroisse de Sainte-Rose. Le 6 mai 1950, un arrêté en conseil approuve son changement de nom pour celui de municipalité de la paroisse de Sainte-Rose-Est. En 1960, la ville de Sainte-Rose statue sur l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité de Sainte-Rose-Est à son territoire au moyen d'un règlement.

Camion d'incendie de la ville d'Auteuil

Enfin, les lettres patentes émises le 7 février 1961 par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec érigent son territoire en municipalité de ville sous l'appellation de ville d'Auteuil. Celle-ci cesse d'exister le 6 août 1965 lors de la création de la Ville de Laval. Les membres du Conseil municipal se rencontrent une dernière fois le 9 août 1965.

Au moment de la fusion, le Service d'incendie était dirigé par Aimé Beauregard assisté d'un policier pompier et de 12 pompiers volontaires. Voici les noms que nous connaissons :

Alban Langevin
Jacques Binette
Normand Cartier
Marcel Chapleau,
André Neveu
Gabriel Drouin,
Jacques Monette

Laval-des-Rapides
En 1912, la ville de Laval-des-Rapides est constituée lors de son détachement de Saint-Martin. Lors de la fusion, le Service d'incendie était dirigé par Léopold Vanier assisté par 1 policer pompier, 6 pompiers permanents et 7 pompiers volontaires. Voici leur nom :

Jean Simard
Jean-Paul Plouffe
Marcel Lauzon
Georges Boucher
? Hogue
Fernand Boucher
André Bougie
Yvon Léonard
André Demongaillard
Roger Desrochers
Maurice Vanier
Maurice Simard
Richard Quenneville

****

Conclusion
Il y aurait beaucoup de chose à raconter sur la prévention et la lutte contre les incendies dans l'île Jésus. Nous espérons que ce texte vous aura permis d'apprécier l'implication de nombreux employés qui donnèrent naissance au Service de sécurité incendie de Laval.

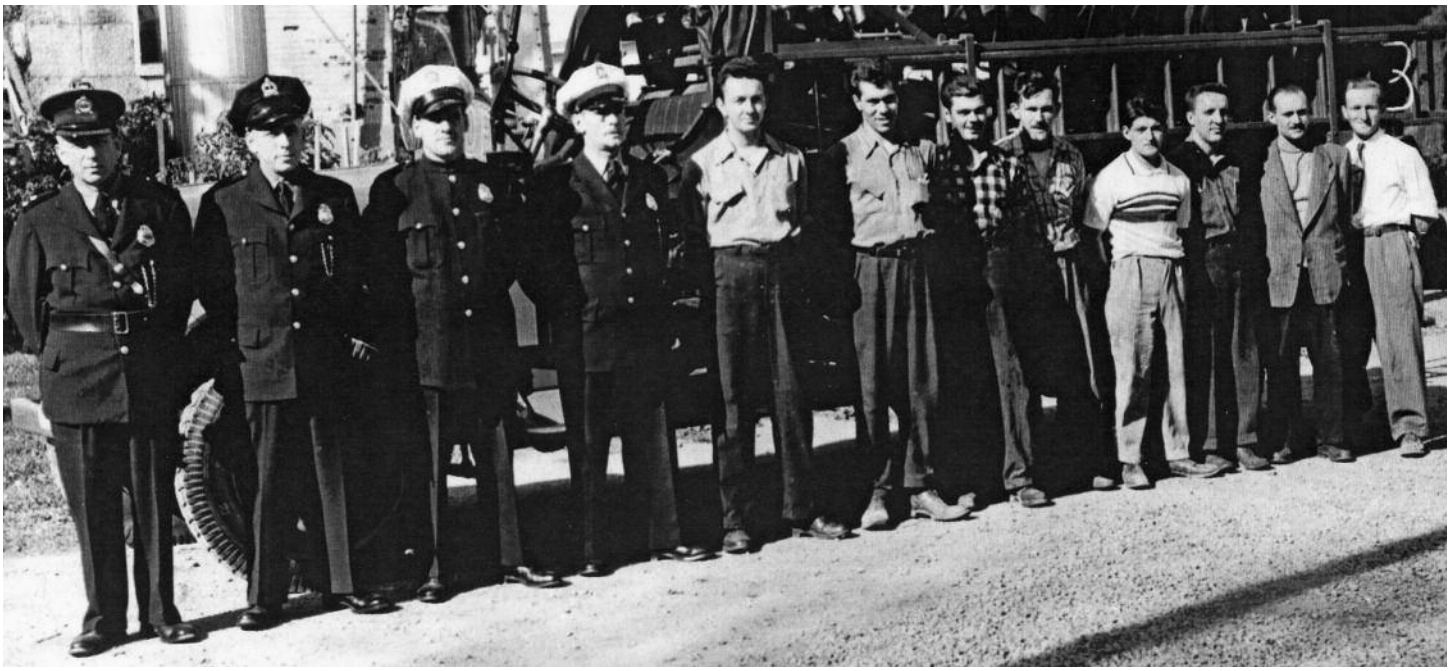
Policiers-pompiers et pompiers volontaires de Laval-des Rapides en 1955

À lire absolument

Suggestions de lecture pour tous les goûts
par Rachel Sansregret
livrovore professionnelle

Des livres pour jouer dehors

Juste à temps pour l'été, voici une sélection de documentaires à découvrir, pour planifier une escapade gourmande ou sportive, pour profiter de votre cour arrière ou à apporter en vacances!

• Bières et produits gourmands du Québec, Caroline Arnaud, Katy Boudreau et Valérie Fortier
• Je réussis mes photos de vacances, de Bernard Brault et Stéphane Champagne
• Mangeoires et nichoirs : pour attirer les oiseaux, Gilles Lacroix
• Jardiner sur mon balcon : l'essentiel pour réussir la culture des plantes en pot, coll. Mini-Max
• 25 circuits autour de Montréal : itinéraires cyclistes de 35 km à 107 km, Patrice Marcotte
• Répertoire des lieux de marche au Québec, Daniel Pouplot
• Le grand livre du golf, Steve Newell
• Planète barbecue : 235 recettes, 60 pays, Steven Raichlen

Pour les longs déplacements en voiture

Les livres audio se classent assurément dans le top 3 des activités zen propices à la détente… Pour les longs déplacements en voiture qui vous attendent peut-être cet été, pourquoi ne pas essayer un roman populaire lu par un narrateur? Pour prendre une pause de la radio avec ses annonces publicitaires et ses bulletins météo… Attention! Soyez avisés : on adore ou on déteste…

• En finir avec Eddy Bellegueule, Édouard Louis
• Au revoir là-haut, Pierre Lemaitre
• Ceux qui tombent, Michael Connelly
• Trop de bonheur, Alice Munro
• Joyland, Stephen King (un must du livre vacances…)

Du nouveau à Laval

C'est avec fierté que les Bibliothèques de Laval ont dévoilé, le 26 mai dernier en présence du Maire de Laval, M. Marc Demers et de l'artiste Benoit Tardif, leur toute nouvelle Bibliomobile. Sa mission : amener la lecture plus près des Lavallois. Tout l'été, la Bibliomobile sillonnera l'île, s'arrêtant notamment dans 7 parcs par semaine, afin d'offrir aux citoyens un service gratuit de prêt de livres. Nous sommes très heureux de vous inviter à découvrir ce 10e point de service des Bibliothèques de Laval.

Pour connaître l'horaire du programme, rendez-vous sur le www.bibliotheques.laval.ca.

Activités

Les quilles

Le 6 mai dernier prenait fin notre saison de quilles 2014-2015. Tous les joueurs se sont réunis, après la dernière partie, pour une consommation et cocktail directement à la salle de réception du Salon Unique.

Une bourse a été remise à chacun des participants ainsi qu'à ceux qui se sont démarqués au cours de la saison. Mention spéciale à Monsieur Jean-Yves Carpentier (policier retraité) qui encore une fois cette année a réussi une partie parfaite.

Félicitations également à notre équipe gagnante de la saison composée du capitaine Armand Boutin, Francine Thibault, Marielle Gravel, Ginette Lacroix, Joseph Galli et Gilles Nadeau.

Merci également à tous les joueurs qui par leur implication contribuent au succès de cette activité.

La nouvelle saison débutera le mercredi 26 août 2015.

Vous désirez vous joindre à nous comme joueur régulier ou substitut, veuillez consulter le site internet de l'association des employés retraités de ville de Laval : AERVL.com ou communiquez avec les responsables :

Madeleine Contant (450)-622-7088
Jacques Champagne (450)- 622-3095

Capsule astronomique

Jean-Marc Richard

Uranus et Neptune les planètes extrêmes

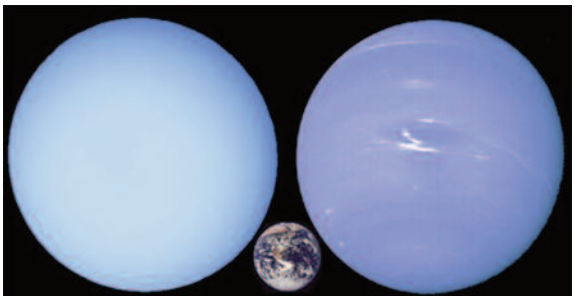

Uranus et Neptune à l'échelle avec la Terre

Notre système solaire compte huit planètes majeures. Dans mes textes précédents, je vous ai entretenu sur six d'entre elles soit Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne. Toutes des planètes qu'on peut observer à l'oeil nu ou avec des jumelles. Toutefois, Uranus et Neptune, étant à des distances énormes, sont impossibles à observer sans l'utilisation d'un télescope ou d'une lunette astronomique. Ce sont deux géantes gazeuses d'à-peu-près la même taille. Toutefois elles possèdent des curiosités bien particulières. Regardons cela ensemble...

Uranus

Uranus, la septième planète à partir de notre étoile le Soleil, cache en son sein des caractéristiques et des singularités qui en font une planète des plus intrigantes.

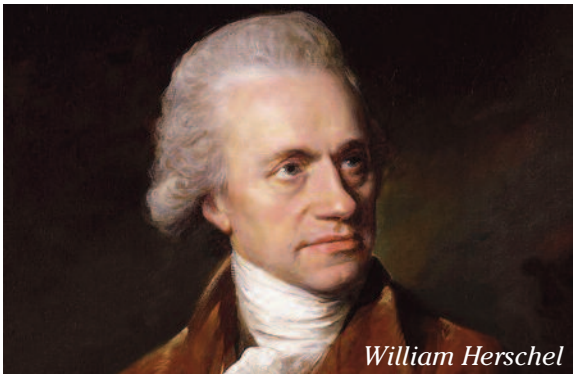

William Herschel

La découverte d'Uranus est attribuée à William Herschel, un musicien compositeur et astronome de nationalité germano-britannique.

Uranus a été observée par de nombreux astronomes dès la fin du 17e siècle. Alors que tous pensaient que c'était une étoile. William Herschel fût le premier, le 13 mars 1781, à reconnaître Uranus comme planète.

Il remarqua qu'il ne s'agissait pas d'un petit point lumineux comme une étoile, mais bien d'un corps qui laissait entrevoir un petit disque.

Le nom Uranus est l'équivalent romain du dieu grec Ouranos personnifiant les cieux. Ouranos était le fils de Gaia, déesse de la Terre, avant de devenir son époux. De leur union naquirent tous les dieux et déesses du panthéon grec.

Quelques données physiques :

- Distance moyenne de la Terre : 2 720 000 000 km
- Diamètre équatorial : 51 118 km
- Nombre de satellites naturels (lunes) : 27
- Durée d'une année sur Uranus : 84 années terrestres
- Durée d'une journée sur Uranus : 17h14min
- Si on veut appeler à Uranus : Le signal prend 2h52min pour s'y rendre!!!
- Température de surface : - 216 °C
- Atmosphère : 83% hydrogène, 15% hélium, 1,9% méthane et ammoniac
- Possède des anneaux comme Saturne, mais beaucoup plus ténus

La grande singularité d'Uranus est que cette planète ne tourne pas sur elle-même à la verticale, mais à l'horizontale. Elle roule comme une boule de quille sur son orbite autour du Soleil.

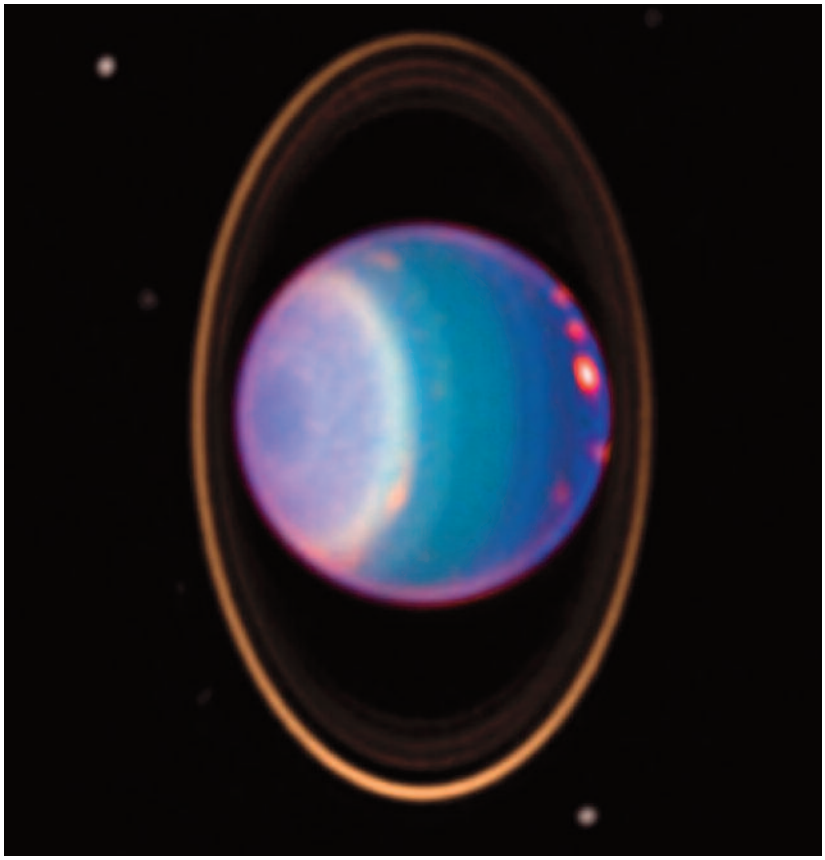

Uranus et ses anneaux. Aussi, quelques lunes l'accompagnent.

Les raisons de cette importante inclinaison sont obscures, mais on peut supposer que la planète se soit inclinée sous l'effet d'un puissant choc, lors d'une collision avec un autre corps planétaire durant les premières années de la formation du système solaire.

Comme mentionné précédemment, Uranus compte 27 lunes. Les plus importantes, d'après leur diamètre respectif sont : Miranda (474 km), Ariel (1 159km), Umbriel (1 169km), Titania (1 578km) et Obéron (1 523km).

On peut observer Uranus avec un petit télescope. Elle nous apparaît comme une minuscule bille verdâtre. C'est impressionnant lorsqu'on sait que cette planète est située à 2 milliards 720 millions de km de nous. Se rappelant qu'une année sur Uranus égale 84 années terrestres, si nous vivions sur Uranus, nous n'aurions droit qu'à un seul anniversaire au cours de notre vie, notre espérance de vie étant proche de cette limite.

Neptune

Nous voilà rendus à la dernière des planètes principales. Après cette frontière, c'est le monde frigorifié des planètes naines et des comètes. Mais revenons à cette planète dont le nom représente le dieu romain de la Mer, mais dans la mythologie grecque Neptune portait le nom de Poséidon, dieu des Océans.

La découverte de Neptune débute avec l'étude d'Uranus. Les observateurs du mouvement d'Uranus notèrent qu'elle ne suivait pas l'orbite prévisible. On suspecta alors la présence d'une autre planète encore plus loin vers l'extérieur et qui influençait l'orbite d'Uranus. Ainsi ce fût la première planète qui fût «devinée» mathématiquement avant d'être officiellement observée.

C'est l'Anglais John Couch Adams et le Français Urbain Le Verrier qui calculèrent chacun de leur côté l'emplacement de la huitième planète du système solaire. Le 23 septembre 1846, Johann Gottfried Galle et Heinrich d'Arrest réussirent à localiser et observer la planète près du point supposé.
Ce fût les astronomes Adams et Le Verrier qui furent crédités de la découverte de Neptune.

John Couch Adams (1819-1892)

Urbain Le Verrier (1811-1877)

Quelques données physiques

- Distance moyenne de la Terre : 4 354 000 000 km
- Diamètre équatorial : 49 532 km
- Nombre de satellites naturels (lunes) : 14
- Durée d'une année sur Neptune : 165 années terrestres
- Durée d'une journée sur Neptune : 16h11min
- Si on veut appeler à Neptune : Le signal prend 4h03min pour s'y rendre
- Température de surface : - 214 °C
- Atmosphère : 80% hydrogène, 10% hélium, trace de méthane et d'éthane
- Possède aussi des anneaux comme Saturne, mais beaucoup plus ténus

Ce n'est qu'en 1989 que les scientifiques ont commencé à percer les mystères de Neptune avec le passage de la sonde Voyager 2. On découvre alors qu'à la surface de la planète les vents les plus violents de tout le système solaire, soit près de 2 000 km/h. La place idéale pour y faire de la voile.

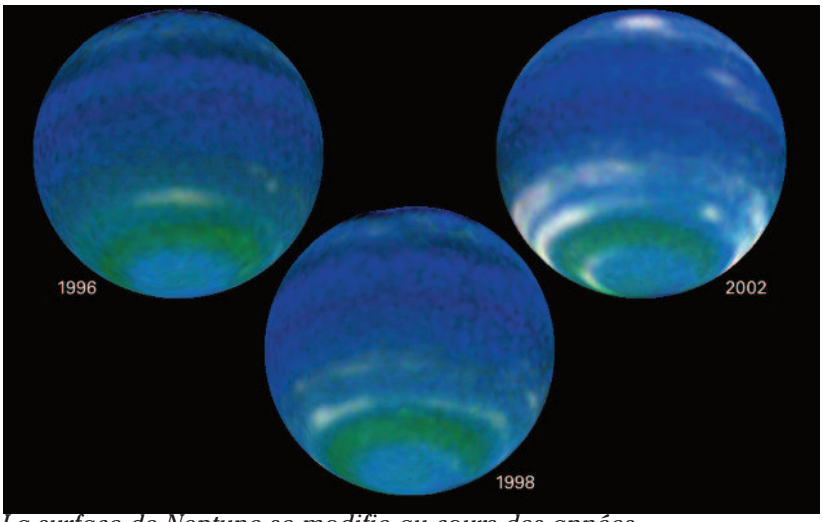

La surface de Neptune se modifie au cours des années

Neptune est d'une couleur bleue magnifique. Celle-ci provient de la présence de méthane, d'hélium et d'hydrogène dans son atmosphère. Comme les autres géantes gazeuses du système solaire, Jupiter, Saturne et Uranus, Neptune n'a pas de surface solide. Ce qu'on observe de la planète, c'est le sommet d'une couche nuageuse.

On retrouve à la surface de Neptune une immense tache qui semble être un immense cyclone, un peu comme celui qui apparaît aussi à la surface de Jupiter.

Des 14 lunes de Neptune, Triton est la plus grosse avec un diamètre de 2 706 km. Les autres satellites naturels sont encore plus difficiles à photographier dû à la distance et à leur taille.
Avec ce court «voyage» auprès d'Uranus et Neptune, nous venons de compléter l'inventaire des planètes majeures de notre système solaire.
Ce que je remarque de cette rapide exploration, c'est que le système solaire est un chef-d'oeuvre de la mécanique céleste. Malgré les forces énormes qui attirent et repoussent les planètes entre elles, les masses respectives de chacune avec leur cortège de lunes, tout cela tourne harmonieusement autour de notre étoile le Soleil depuis 4,5 milliards d'années. N'est-ce pas que la nature est grandiose?

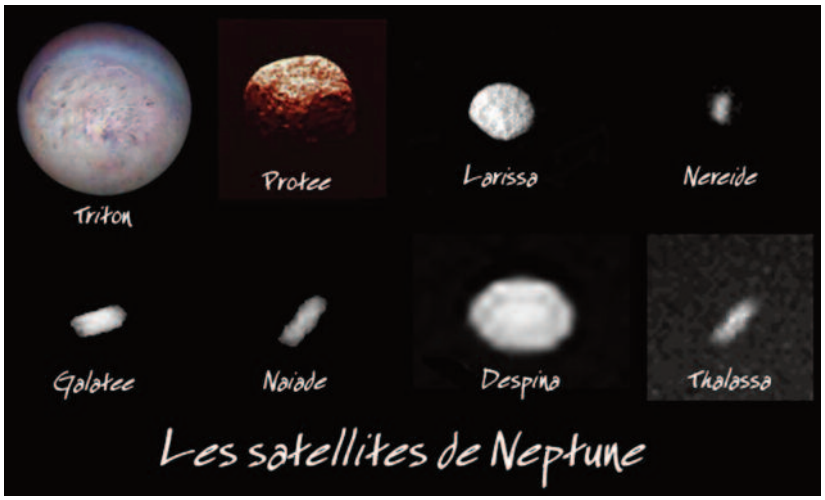

N'hésitez pas à me communiquer vos commentaires. C'est avec plaisir que j'en prendrai connaissance. Bonne saison estivale et prenez le temps d'observer les étoiles. C'est magnifique et c'est un spectacle gratuit!

Jean-Marc Richard, astronome amateur
jmr.astro@videotron.ca

Chronique juridique

Me Christiane Ratelle

Me Christiane Ratelle, notaire, chapeaute le service d'assistance juridique des Complexes funéraires Yves Légaré. Elle vous propose des chroniques d'information juridique sur des sujets tels les testaments, les mandats, les préarrangements et les volontés funéraires.

Le défunt avait des dettes

En cette époque de crédit facile, il n'est malheureusement pas rare que, suite au décès d'un proche, les familles soient confrontées au fait que le défunt avait des dettes.

Que faire alors ? Comment éviter que notre responsabilité soit engagée ? En effet, lorsque l'on devient héritier, on n'hérite pas seulement de l'actif, mais on doit aussi payer les dettes du défunt et de sa succession et, dans certains cas, même les dettes qui excèdent l'actif reçu du défunt (donc, à même vos propres biens).

Comment se protéger

Dans les cas où la succession comporte un actif suffisant pour justifier la démarche, il est possible de liquider une succession déficitaire, en suivant la procédure établie au Code civil du Québec.

Il est aussi possible de renoncer à une succession par acte notarié (ou par déclaration judiciaire dont il est donné acte) et ce, dans un délai de six mois suivant le décès. Passé ce délai, en l'absence de renonciation en bonne et due forme, vous seriez présumé avoir accepté cette succession. Ce délai de six mois pourrait toutefois être prolongé de soixante jours pour confectionner l'inventaire successoral.

Pour pouvoir renoncer valablement, encore faut-il ne pas avoir posé de gestes qui laissent présumer que l'on a accepté la succession. On réfère ainsi à tout geste par lequel il y a confusion entre le patrimoine du défunt et celui de l'héritier (par exemple, prendre de l'argent dans le compte de banque, payer une dette personnelle du défunt tels le loyer, le solde d'une carte de crédit, faire le transfert de l'automobile, vendre le mobilier du logement, etc.) ou encore le fait de dispenser le liquidateur de faire l'inventaire prescrit par la loi.

Si vous avez renoncé, c'est comme si vous n'aviez jamais été un héritier du défunt. Vous ne renoncez pas seulement aux dettes, mais aussi à l'actif. Vous ne pourrez donc garder ni les biens ni l'argent, mais les créanciers ne pourront vous poursuivre pour payer les dettes. La Direction des successions non réclamées de Revenu Québec agira comme liquidateur d'une succession à laquelle tous les successibles ont renoncé.

Évitez de voir votre responsabilité engagée : avant de poser quelque geste que ce soit, consultez un notaire.

Christiane Ratelle, notaire
Complexes funéraires Yves Légaré
(514) 595-1500 / yveslegare.com

YVES LÉGARÉ
Complexes funéraires
Avec vous

Chronique vinicole

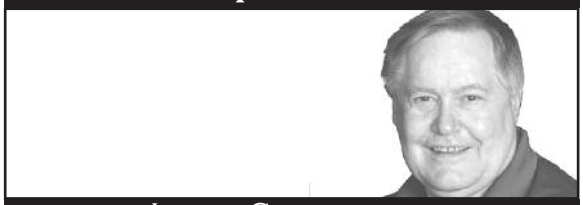

Jean Couvrette

Depuis plus de 30 ans, notre collègue Jean Couvrette a comme passion le vin. Il est président et fondateur du Club des Amis du vin de Laval depuis 2003.

De belles découvertes pour l'été

Pour cette nouvelle chronique, je vais vous parler d'un accessoire pour la garde du vin. Il s'agit du bouchon AntiOx, fabriqué en Espagne par Pulltex.

Fait de silicone avec un filtre de carbone, l'AntiOx permet de préserver le vin d'une bouteille entamée. Une fois la bouteille bouchée avec l'AntiOx, le processus d'oxydation est interrompu, puisque l'oxygène n'est plus en contact avec le vin.

Conservez la bouteille au réfrigérateur et vous pouvez garder votre vin jusqu'à 10 jours. Quant au bouchon AntiOx, il est bon pour trois ans. Plus besoin de pomper l'air ! Cet accessoire est disponible chez Després Laporte, ainsi que Vin et passion. Pour plus de renseignements : www.pulltex.com.

Maintenant, place à la dégustation ! Nous vous réservons quelques belles trouvailles pour la saison estivale.

Vin apéritif par excellence

Bella Bellina – Italie
((14,35 $ - Code SAQ : 12522279)
Moscato italien légèrement pétillant aux arômes naturels de fraises ; alcool 5,5%
Notes de dégustations : au nez les fraises des champs ; en bouche beaucoup de fraîcheur, goûte beaucoup les fraises cueillies le jour même.
Vraiment bon, vos invités vont en redemander. Servir très froid à l'apéro ou avec une tarte aux fraises, très rafraîchissant.

Blanc

Vina Sol 2014 – Espagne
(12,65 $ - Code SAQ : 28035)
Cépages : Parellada et Grenache blanc ; alcool 11,5 % ; région Catalogne.
Notes de dégustation : au nez poire, agrumes, un peu de zeste de citron ; en bouche belle fraîcheur, du gras, coule bien.
Servir à 8^0 - 10^0, prendre à l'apéro ou servir avec un poisson en sauce, fromage brie ou camembert. Bon rapport qualité / prix.

Penascal Verdejo 2013 - Espagne
(11,95 $ - Code SAQ : 12382587)
Cépage : 100 % Verdejo ; alcool 12 % ; région Castille Leon.
Notes de dégustation : couleur jaune paille ; au nez fruits frais, agrumes, lime ; en bouche du gras, belle acidité, lime, pamplemousse blanc.
Servir à 8^0, avec un poisson blanc grillé sur le BBQ, fromage brie ou camembert. Bon rapport qualité / prix.

Gazela Vinho Verde – Portugal
(10,80 $ - Code SAQ : 10667351)
Cépages : Loureiro, Azal et Pederma ; alcool 9 % ; région Minho.
Notes de dégustation : au nez délicat, petits fruits ; en bouche un peu pétillant, citron frais, désaltérant.
Servir en apéro à 8^0, bon achat.

Rosé

Billette Côtes de Provence – France
(13,95 $ - Code SAQ : 23465)
Cépages : Grenache, Syrah, Cinsault, Mourvèdre, Carignan, Tibouren ; alcool 12,5 % ; région Côtes de Provence.
Notes de dégustation : couleur saumonée ; au nez fruits frais, melon, bonbon aux fraises, vin racoleur ; en bouche vin présent, bonne richesse de petits fruits.
Servir à 8^0, j'ai goûté ce vin avec un poulet à l'estragon, c'était vraiment bon.

Listel 2014 – France
(11,60 $ - Code SAQ : 270272)
Alcool 12,5 % ; région Languedoc-Roussillon.
Notes de dégustation : couleur pelure d'oignon ; au nez fruits à chair jaune, pêche ; en bouche beaucoup de fraîcheur, à prendre à grande lampée, se boit vraiment bien.
Servir en apéro à 8^0, bon achat. Un rosé bien fait.

Si Rosa 2014 – Italie
(14,45 $ - Code SAQ : 12521639)
Cépage : 100 % Syrah ; alcool 13 % ; région Sicile IGT.
Notes de dégustation : couleur fraise ; au nez beau fruit, fraise ; en bouche belle intensité, soyeux, plaisant.
Servir en apéro à 9^0, avec de la saucisse douce.

Pétale de Rose 2014 – France
(20,20 $ - Code SAQ : 425496)
Alcool 13,5 % ; région Provence.
Notes de dégustation : couleur pêche pâle ; au nez melon, beaucoup de fraîcheur et du fruit ; en bouche du gras velouté, belle présence, beaucoup de fruits.
Un de mes rosés préférés, servir à 12⁰, avec une guedille de homard, un poisson blanc, du fromage.

Rouge

Luna di Luna 2014 – Italie
(16,95 $ - Code SAQ : 12494677)
Cépages : 70 % Merlot, 30 % Primitivo (Zinfandel) ; alcool 13,5 % ; région Les Pouilles.
Notes de dégustation : couleur rubis foncé, au nez cerise rouge, canneberge ; en bouche canneberge acidulée, tanins souples, se boit bien.
Servir à 15⁰, avec un poulet BBQ, filet de porc sauce aux canneberges, carafer 30 minutes.

Sicalia 2014 – Italie
(9,85 $ - Code SAQ : 12525200)
Cépage : 50 % Merlot, 50 % Nero Davola ; alcool 13 % ; région Sicile.
Notes de dégustation : au nez fruit noir prune ; en bouche beaucoup de fruits.
Servir à 14⁰ - 15⁰, avec du spaghetti, pizza, saucisse italienne, ravioli à la viande, carafer 30 minutes.

Sangre de Toro 2013 – Espagne
(13,70 $ - Code SAQ : 6585)
Cépages : Carinena et Grenache tinto ; alcool 13,5 % ; région Catalogne.
Notes de dégustation : couleur rubis foncé, au nez beau fruit rouge, cerise ; en bouche les fruits rouges et un peu d'épices, bel équilibre entre le fruit et l'acidité, tanins souples.
Servir à 15⁰, avec du bœuf, poulet, saucisse italienne douce ou saucisse de toulouse.

Rapsani Tsantali 2012 – Grèce
(12,40 $ - Code SAQ : 590836)
Cépages : 34 % Xinomauro, 33 % Krassato, 33 % Stavroto ; alcool 13,5 % ; région Thessalia
Notes de dégustation : robe rubis claire, au nez fraise confiturée, épice douce ; en bouche vin sec avec un peu d'épices poivre blanc, beau fruit.
Servir frais à 15⁰ - 16⁰, avec côtelette de porc, steak au poivre, bon vin pour le prix.

Laudis 2012 Torres – Espagne
(25,30 $ - Code SAQ : 12117513)
Cépages : 70 % Carignan, 30 % Grenache tinto ; alcool 14,5 % ; région Catalogne
Notes de dégustation : robe rubis foncée, au nez prune, arôme vraiment agréable ; en bouche on retrouve un beau fruit, vin digeste malgré le taux de 14,5 % d'alcool, belle fraîcheur.
Servir à 16⁰, si vous voulez vous faire plaisir servez avec une belle côte de bœuf saignante sur le BBQ, carafer 40 minutes, très bon vin.

Voilà qui termine cette chronique à saveur estivale et qui je l'espère vous fera découvrir de nouveaux vins.

Je remercie mon ami Pierre Fortier et les agences Amphora, Charton Hobbs, Divin Paradis et Focus Cellars.

Bon été et à la prochaine !

Note : Vous avez des questions pour notre chroniqueur, vous pouvez les acheminer par courriel à : aervl@videotron.ca, à l'attention de Jean Couvrette.

Centre d'écoute de Laval
À votre écoute depuis 25 ans!

Mission
Le Centre d'Écoute de Laval offre un service d'écoute téléphonique généraliste, confidentiel, anonyme et gratuit à toute personne éprouvant le besoin de partager une émotion et de se confier.

Rôle
Offrir une écoute empathique, accessible, permettant de :
- Briser l'isolement
- S'exprimer sans crainte de jugement
- Se sentir accueilli, respecté dans ses propos
- Exposer un vécu, heureux ou pénible
- Commenter sa réalité : détresse psychologique, santé physique ou mentale
- Désamorcer le stress, les états de crise ou de panique
- Entamer des réflexions éclairantes
- Entrevoir les solutions possibles d'une problématique quelconque
- Évacuer des contenus douloureux qui affectent et perturbent
- Dévoiler un secret trop lourd et se libérer ainsi de la honte ou de la culpabilité
- Être dirigé, au besoin, vers des ressources appropriées

Services
Une formation initiale en écoute active est donnée à tous les bénévoles du Centre d'Écoute de Laval. Celle-ci est le pré-requis essentiel au service d'écoute offert. Depuis le début de notre fondation, nous travaillons au développement et à l'enrichissement de cette formation dans l'objectif, toujours présent, d'outiller adéquatement le bénévole pour qu'il offre un service d'écoute de qualité et vive une expérience gratifiante.
Nos services d'écoute sont offerts du lundi au vendredi de 9h00 à 21h00 et le samedi de 9h00 à 17h00.

Ligne d'écoute : 450-664-2787
Sans frais : 1-888-664-1558
cecoutelaval@videotron.ca
http://www.centredecoute.com

Ligne d'écoute : 450-664-2787

La Grande bouffe
remporte un vif succès

Les banquets annuels des retraités (es) avec les amis, mieux connus sous l'appellation de la Grande bouffe, se sont avérés, encore une fois cette année, une grande réussite.

C'est une rencontre annuelle recherchée et contingentée. Pour les 2 jours retenus en mai dernier, les rencontres se sont tenues à guichet fermé. Il y avait 73 et 72 convives pour les journées retenues et une liste d'attente. Évidemment, la salle du restaurant se prête difficilement pour en contenir plus. Il s'avère que le nombre de 72 est justifié.

Cette année, il y a eu une innovation à l'accueil. Tous les convives ont reçu une assignation de table à l'arrivée. Ce fut une surprise agréable et l'accès à la salle à manger a débuté à 11 h 30.

Pour l'an prochain, trois jours seront retenus. Comme d'habitude, les réservations seront possibles à partir du premier mai 2016. Des précisions sur les banquets seront disponibles dans l'envol de janvier 2016 et sur le site Web de l'association.

Merci à tous pour leur participation aux deux banquets et nos excuses à ceux qui n'ont pu trouver place.

Par Jacques Bouchard, organisateur de la Grande bouffe 2015.

PAUSE SPATIALE

- De 14 h à 17 h, sur réservation
- Pour les regroupements d'aînés
- Prix : 25 $ / personne

*Avec possibilité d'un repas traiteur

VISITE GUIDÉE

30 min. Laissez-vous guider par nos animateurs expérimentés à travers le Système solaire. Venez découvrir à quel point la Terre est immensément petite dans l'Univers!

MISSION VIRTUELLE

1 h 15 Rendez-vous sur le quai d'embarquement du Cosmodôme et partez à l'aventure dans l'un des trois parcours offerts. Choisissez parmi Le rêve impossible, La planète rouge ou Aux frontières du cosmos. Que votre mission commence!

GRAVIT'OEUF (AVEC CAFÉ ET BISCUITS)

1 h 15 En équipe, vous devrez concevoir et construire un prototype de capsule spatiale. Votre astronaute-oeuf survivra-t'il d'une chute de trois étages?

PREMIÈRE MOISSON

Les conférences Première Moisson

Chaque mois, le Cosmodôme vous invite à découvrir les sciences de l'espace grâce aux Conférences Première Moisson. Apprenez-en davantage sur divers sujets liés à l'astronautique. Sucreries et buffet offert. Entrée libre.

Visitez notre site Internet pour obtenir des renseignements sur les prochaines conférences à venir.

2150, autoroute des Laurentides, Laval (Québec) H7T 2T8 | **Réservation au : 450 978-3600** | **www.cosmodome.org**

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE LAVAL
3225, boul. St-Martin Est, bureau 214, Laval (Québec) H7E 5G8

MISE À JOUR DES COORDONNÉES DE L'AERVL

Nous devons procéder à une mise à jour de vos coordonnées :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Ancien service : _____ No. d'employé : _____

Groupe d'employés : (Direction, cadre, blanc, …) : _____

Commentaires : _____

_____

Note : Toutes les informations sont strictement pour usage interne de L'AERVL et ne seront transmises à aucun organisme.

L'adresse courriel est importante pour nos communications futures.

Nous faire parvenir vos informations :

par courriel : aervl@videotron.ca

Ou

par la poste : Association des employés retraités de la Ville de Laval
3225 boul. St-Martin Est, bureau 214
Laval, (QC) H7E 5G8

Tennis 13 Fitness

Joignez-vous à nous !

20%
de rabais sur abonnements annuels et 3 mois*

Sur présentation de la carte officielle de l'Association des retraités de Ville de Laval

Activités :

- Entraînement supervisé
- Tennis
- Badminton
- Racquetball
- Piscine chauffée
- Plus de 70 cours de groupe sur musique
- Resto-bar
- etc.

Obtenez une semaine d'essai GRATUIT sur présentation de ce coupon*

Information : 450 687 9913

*Certaines conditions s'appliquent. Voir détails au club Tennis 13 Fitness.

DE L'ÉNERGIE À REVENDRE !

Place des aînés

Centre socioculturel
et sportif pour les 50 +

435 boulevard Curé-Labelle (Sud),
Laval H7V 2S8

Visitez notre site web
au www.placedesaines.org

SESSION AUTOMNE 2015

DÉBUT DES COURS 8 SEPTEMBRE

COURS

Aquaforme • Arts • Conditionnement physique
Danse • Décoration • Informatique • Langue
Musique • Spinning • Vins ***Et bien plus...***

SALLE DE MUSCULATION

- Nouveau décor et nouvelle ambiance
- Nouveaux appareils cardio et de musculation
- Choix d'abonnements 1, 3, 6 ou 12 mois
- Kinésiologue sur place • Inscription en tout temps

RABAIS 20$

Promotion automne 2015

Valide sur présentation de ce coupon et de votre carte de membre AERVL.

- Applicable pour cours ou carte de membre seulement.
- Non applicable pour ateliers.
- Un (1) coupon par personne.
- Expiration 15 décembre 2015.

Aux membres de l'association des employés retraités de Ville de Laval

INSCRIPTION À PARTIR DU 24 AOÛT 2015 AU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Information 450 978-5555
poste 15

Informations nécessaires
pour une croisière dans les caraïbes

Quand les gens pensent à voyager, la grande majorité visualisent les palmiers, les plages à n'en plus finir, le sable blanc et les eaux turquoise… Ces images nous transportent dans un univers relaxant où la chaleur est assurée.

On nous demande souvent chez *Croisières Pour Tous* quelle est la meilleure période pour faire une croisière dans les Caraïbes, quelles sont les plus beaux itinéraires, ça dure combien de jours et plusieurs autres questions sur le sujet. Voici plusieurs réponses à ces questions.

La croisière dans les caraïbes… quand?

Premièrement, il faut savoir qu'il est possible 12 mois par année de faire une croisière dans les Caraïbes. À toutes les fins de semaine, au moins une dizaine de navires effectuent des croisières de 3 à 14 jours offrant des itinéraires différents. Il n'y a pas nécessairement de périodes à éviter, mais il faut par contre savoir que deux périodes présentent peut-être quelques inconvénients :

Période des ouragans

La période des ouragans s'étend de la mi-juillet à la fin-octobre. Est-ce que ça veut dire qu'il ne faut pas voyager entre ces dates? Aucunement… Il est difficile de prévoir qu'un ouragan frappera une destination. Par contre, si par un malheureux hasard l'ouragan touche un endroit que vous deviez visiter, et bien le navire changera de cap et ira dans une autre destination. Bien que cette période est propice à des ouragans, cela ne veut pas dire qu'il y en aura. Nous venons de passer 3 saisons sans problème d'ouragans… par contre, il ne faut pas tenter le diable… Entre la fin août et la mi-octobre, nous suggérons rarement cette destination car c'est normalement au cours de ces semaines qu'il y a le plus de chances qu'un ouragan se produise.

Haute saison

Il y a quelques moments de haute saison dans l'année (Noël, Jour de l'an, Relâche, Pâques, Congé de la Construction) où les tarifs sont plus élevés, bien sûr puisqu'il y a plus de demandes pour ces destinations. Non seulement les croisières sont plus chères, mais les billets d'avion le sont encore plus. Il faut donc réserver très tôt si ces dates sont les seules possibles pour vous.

La croisière dans les caraïbes…où ?

La croisière dans les Caraïbes peut se classer en 3 groupes : l'est, l'ouest et le sud. Chaque groupe possède ses propres caractéristiques et il est donc possible de connaître quels endroits vous iraient le mieux en discutant avec vous, selon ce que vous voulez faire en voyage.

Caraïbes de l'est

C'est l'endroit idéal pour les amoureux des plages de sables blancs et… du magasinage. Que ce soit pour des bijoux ou tout simplement un marché aux puces, la grande majorité de ces destinations ne manquent pas d'endroits pour magasiner. À moins de faire de la plongée (apnée ou sous-marine), ces activités y sont moins présentes, donc l'est des Caraïbes conviendra aux gens voulant relaxer et magasiner.

Au départ de : Miami, Fort Lauderdale, Port Canaveral, New York ou Baltimore - Destinations les plus populaires : St-Martin, St-Thomas, les Bahamas, les Iles Turquoises, Porto Rico et Tortola.

Caraïbes de l'ouest

Quoique les plages soient belles dans l'ouest des Caraïbes, elles ne sont pas toutes à la hauteur de ce que nous pouvons retrouver dans l'est… Par contre, oui il est tout de même possible d'y faire de la plage. L'avantage de l'ouest est qu'il y a beaucoup plus d'activités à faire. Que ce soit de la plongée ou des visites culturelles, il y a de tout dans l'ouest. Il s'agit donc d'une croisière qui pourrait devenir moins relaxante, si vous décidez de faire toutes les activités bien sûr! Le magasinage est y bien sûr grandement possible.

Au départ de : Miami, Fort Lauderdale, Port Canaveral, Tampa, Nouvelle-Orléans ou Galveston (Texas) - Destinations les plus populaires : Mexique, Honduras, Jamaïque, Panama, Costa Rica et Belize.

Caraïbes du sud

Finalement, la dernière catégorie, les caraïbes du sud, ont un peu de tout. Les plages y sont magnifiques, le magasinage y est possible, mais dans la grande majorité des destinations, il est possible de faire des excursions et des activités qui plairont à tous. Cela peut donc être un choix pour plaire à tout le monde dans un groupe. Par contre, il n'est pas possible d'y faire une courte croisière au départ de Floride. Ce sera des croisières plus longues, entre 8 et 14 jours. Pour une croisière de 7 jours, il faudra se rendre à San Juan (Porto Rico) ou La Romana (République Dominicaine).

Au départ de : San Juan, La Romana, Miami, Fort Lauderdale ou New York - Destinations les plus populaires : Barbade, Ste-Lucie, Aruba, Grenade, Guadeloupe, Martinique et Antigua, entre autres.

La croisière dans les Caraïbes… combien?

Finalement, la question la plus fréquente que nous recevons est : «combien coûte une croisière dans les Caraïbes?» Malheureusement, il est très difficile de répondre clairement à cette question. Le tarif varie selon plusieurs variables (la durée, la période, l'endroit de départ, le type de cabines, etc.). Par contre, ce que je vais vous dire est la réponse que je donne à tout le monde… Si vous désirez faire une croisière dans les Caraïbes, mis à part les différentes périodes de la haute saison, il est possible d'y faire une croisière entre 1100$ et 1500$ par personne… parfois moins!

C'est en faisant des recherches plus poussées qu'il est possible pour nous de vous offrir les meilleurs produits possibles selon votre budget et vos préférences en terme de destinations et d'activités sur les navires de croisières.

Je vous invite donc à nous contacter pour discuter et peut-être même réserver votre première croisière!

Stéphane Bruyère - Croisières Pour Tous
450-680-2221 poste 3
sbruyere@croisierespourtous.com

La résidence des Philanthropes

Des services et des activités au-delà de vos espérances

Notre grande Salle de quilles contient 14 allées et nous sommes ouvert tous les jours!

Ouvert au public!

Le coût du logement comprend:

- le téléphone
- le câble
- l'internet
- l'eau chaude
- la salle de lavage gratuite
- la taxe d'eau
- une place de garage intérieur

4100, Place des Cageux,
Location apt. : 005 phase A
4200, Place des Cageux,
Administration apt. : 008 phase B
450-902-0382

PROGRAMME PRIVILÈGES GROUPE EXCLUSIF

GPL assurance offre aux membres de l'**association des employés retraités de la ville de Laval**, un programme très avantageux pour les **assurances automobile et habitation**.

- 10 % à 20 % de rabais sur vos primes d'assurance automobile et habitation
- Possibilité de franchises à 0 $
- Accumulation de Milles de récompense AIR MILES
- Assurance-voyage à prix compétitif
- Accès au site de rabais GPL privilège
- Et beaucoup plus !

GPL
RISQUE ET ASSURANCE

Si vous désirez obtenir une soumission, contactez notre équipe dès maintenant.
Vous pourriez économiser en plus de bonifier vos protections d'assurance.

RSA

450 978-4446 | gplassurance.com

Tennis 13 Fitness

SYLVAIN LAUZON
Directeur, développement des affaires
sylvain.lauzon@tennis13.com

1013, Autoroute 13, Laval (Québec) H7W 4V3
T 450 687-9913, poste 253 | C 514 476-7500

Desjardins
Caisse d'économie des employés de Ville de Laval

Richard Lauzon, Pl. fin.
Planificateur financier

3009 boulevard Industriel
Laval (Québec) H7L 3W9

Planificateur financier et représentant en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

450 975-8583, poste 229
Télécopieur : 450 975-8591
richard.j.lauzon@desjardins.com

Obtenez 15% de rabais sur votre repas !

Laval
3298, Saint-Martin O.
Laval (Québec)
H7T 1A1
Tél.: 450 973-9160

PACINI

St-Eustache
535, Arthur-Sauvé
St-Eustache (Québec)
J7P 4X4
Tél.: 450 623-8443

* Sur présentation de votre carte de retraités de Ville de Laval

JMA Diagnostics.

Tests sanguins et d'urine
Électrocardiogramme (ECG)
Holter & MAPA
Laval et Rive-Nord: 450 622-4556
Montréal et les environs: 514 370-8556